



LMI CHANZY

# Honoraires de l'agence

à partir du 01 Avril 2025

## Honoraires de transaction TTC (à la charge du vendeur)

qui seront arrondis au millier le plus proche

Prix de vente	Appartement	Maison / Immeuble	Terrain / Murs commerciaux
Jusqu'à 50 000 € (Forfait)	5 000 €	5 000 €	6 000 €
De 50 001 € à 120 000 €	10 %	10 %	12 %
De 120 001 à 150 000 €	9 %	9 %	10 %
De 150 001 à 200 000 €	8 %	8 %	9 %
De 200 001 à 250 000 €	7 %	7 %	8 %
De 250 001 à 300 000 €	6 %	6 %	7 %
A partir de 300 001 €	5 %	5 %	6 %

## Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise, négociation et administratif à la charge du Bailleur uniquement	200 € (location non meublé) 300 € (location meublé)	Néant
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8 / 10 / 12 € TTC / m <sup>2</sup> de la surface habitable selon zonage	8 / 10 / 12 € TTC / m <sup>2</sup> (de la surface habitable selon zonage)
Etat des lieux	3 € TTC / m <sup>2</sup> de la surface habitable selon zonage	3 € TTC / m <sup>2</sup> de la surface habitable selon zonage
Place de stationnement	1 trimestre de loyer hors charges + entremise de 100 €	1 trimestre de loyer hors charges
Locaux commerciaux	Néant	10% du loyer Triennale HT (min. de 6000 € HT)

Prestations complémentaires		Transaction Hors habitation (à la charge du vendeur)	
Etablissement d'un pré-état daté (Paper.as)	Forfait : 200 €	Fond de commerce	10 % HT (Avec un minimum de 6000€ HT)
Estimation sans projet de vente	Forfait : 300 €	Parking et Garage	Forfait: 2 500 € (par lot)
Rédaction du compromis de vente	Forfait : 300 € (à la charge de l'acquéreur)		
Devis travaux / débarrassement / déménagement (accompagnement prestataire 1h)	Forfait : 150 €		

- TVA en vigueur appliquée de 20 % - La délivrance d'une note ou d'une facture est obligatoire.
- Aucun honoraire, aucun frais, de quelque nature que ce soit, ne sera dû avant la conclusion définitive d'un contrat, à l'exception des « prestations complémentaires ».
- En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.
- Déclarant et représentant TRACFIN : M. Eric BITTON

ORPI LA MAISON DE L'IMMOBILIER – SAS EO IMMO CONSEIL

LMI CHANZY – 24, avenue Aristide Briand 93190 Livry-Gargan - Tél : 01 43 01 32 60 – E-mail : lmi@orpi.com

SAS EO IMMO CONSEIL au capital de 20.000 € enregistré à registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le N° 798 965 083 dont le siège social est situé au 24, avenue Aristide Briand 93190 Livry-Gargan. Tél : 01.43.01.32.60 – Titulaire de la carte professionnelle N° CPI 9301 2018 000 026 327 – Garantie Financière Verspieren de 220.000 €